

Calan
E KELAN A GALON

C@lan.com (munal) • DÉCEMBRE 2020

Le mot du maire

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Cela fait maintenant quelques mois que la vie communale semble en sommeil, que les journaux ne trouvent plus rien ou si peu à relater dans l'actualité de notre commune comme si une chape de plomb s'était abattue sur tout notre territoire et que nous vivions au ralenti. Il n'en est rien. Depuis les élections municipales, bien sûr, le confinement a été une expérience quelquefois traumatisante, quelquefois curieuse de notre façon d'appréhender la vie en société, justement sans le contact social ou du moins le minimum. Jamais dans notre histoire nous n'avions connu une période identique à celle -là, sans repère sur le devenir social, éducatif, professionnel ou d'humain. Que des interrogations relayées en permanence par les médias au point d'en étourdir notre compréhension et de relativiser toutes nos certitudes.

J'avoue que paysan et maire, j'ai traversé cette période sans vraiment savoir ce que le mot confinement signifiait. Autour des animaux, des clôtures ou à la mairie à gérer avec le personnel et le bureau municipal toutes les urgences, comme une fermeture d'école, j'avoue que je n'ai pas bien ressenti la différence avec le monde d'avant.

La différence, elle est là aujourd'hui dans la réalité de tous les jours, de la vie économique et de notre rapport à l'autre puisqu'il s'avance masqué.

Alors dans l'avalanche des mauvaises nouvelles nationales concernant tant l'aviation, le commerce que différents autres secteurs économiques et industriels, je retiens qu'à Calan sur la période, vient de s'ouvrir notre épicerie de proximité, un pari sur l'avenir en ces temps indécis et dans une petite commune rurale. Certes une décision mûrie depuis longtemps mais qui implique le courage du passage à l'acte. Bravo et que Kelan Epicerie nous permette longtemps l'accès aux meilleures ressources de la région et produits de nos agriculteurs locaux.

D'autre part et avec une aide très importante du Département, de l'Etat et de Lorient Agglomération, après le bâtiment du commerce et du local infirmier, du club-house au terrain de foot, nous allons démarrer (enfin) les travaux préliminaires à la construction de la salle polyvalente. Oui nous y sommes. Les appels d'offres ont eu lieu et dans le contexte difficile que nous vivons, ce chantier va pouvoir apporter un regain d'oxygène à quelques entreprises locales à la grande fierté de la municipalité dont c'est également la responsabilité.

Alors oui, positivons. Nous en avons toutes les raisons. L'avenir se dessine et il reste à l'image de nos plus belles espérances.

Gardons le sourire, mais bien sûr sous le masque.

Amitiés
Pascal Le Doussal

Ps : Depuis octobre et l'écriture de cet article, nous sommes à nouveau confinés. La maladie reste présente partout en France et dans le monde.Dans ces conditions et à notre grand regret, il convient d'annuler la soirée des voeux municipaux que nous avions tant plaisir à partager.

Aboutissement d'un projet communal issu d'un travail long de 8 années...



Directeur de la publication : Pascal Le Doussal
Comité de rédaction : Commission bulletin municipal
Crédit photo : Elisabeth Perret, Clémence Alameda
Réalisation : Of Line création



ÉLECTIONS MUNICIPALES

BUREAU MUNICIPAL

Le 26 mai 2020, le conseil municipal a été installé



• Maire : Monsieur Pascal LE DOUSSAL

• 3 adjoints :

- Monsieur Bernard FIOLEAU : 1er adjoint (travaux ...)
- Madame Marie-Annick LE BELLER : 2ème adjoint (affaires scolaires ...)
- Monsieur Gilles DELANOE : 3ème adjoint (affaires sociales ...)

• 3 conseillers délégués :

- M. Yann GUIGUEN : conseiller municipal délégué à l'encadrement du personnel technique
- M. Erwan L'HEREEC : conseiller municipal délégué aux affaires scolaires
- M. François GABILLET : conseiller municipal délégué aux affaires sociales

• 4ème adjoint : Madame Jessica TRIQUET a été élue le 02 octobre 2020 (numérique)



Lors du conseil municipal du 2 octobre 2020, le conseil municipal a été informé que la commune avait la possibilité d'élire 4 adjoints en plus du Maire.

Suite au COVID 19, au confinement, à la montée en puissance du télétravail, vu l'importante croissance du numérique dans la société actuelle, vu le poste de vice-président dédié au numérique à Lorient Agglomération, et dans un souci de suivi des dossiers et d'adaptation, la municipalité décide de créer un poste de 4ème adjoint et de le dédier au numérique.

Titre	Prénom	Nom	Fonction
Monsieur	Pascal	LE DOUSSAL	Maire
Monsieur	Bernard	FIOLEAU	1er Adjoint
Madame	Marie-Annick	LE BELLER	2ème Adjoint
Monsieur	Gilles	DELANOE	3ème Adjoint
Madame	Jessica	TRIQUET	4ème Adjoint
Madame	Yolande	OLIVIER	conseiller
Madame	Françoise	HELIAS	conseiller
Madame	Marie-noelle	RAUDE	conseiller
Monsieur	Yann	GUIGUEN	conseiller délégué
Monsieur	Yann	LE GUEVELLO	conseiller
Madame	Sandrine	JUHEL	conseiller
Monsieur	Erwan	L'HEREEC	conseiller délégué
Monsieur	Jean-Noël	LE DROGO	conseiller
Madame	Audrey	AUFFRAY-FAVRE	conseiller
Monsieur	François	GABILLET	conseiller délégué

COMMISSIONS COMMUNALES

GESTION PERSONNEL SERVICES TECHNIQUES	**Bernard FIOLEAU** - Yann GUIGUEN	
TRAVAUX (VOIRIE ET BATIMENTS)	**Bernard FIOLEAU** - Yann LE GUEVELLO	
SUIVI DES TRAVAUX ET DES CHANTIERS AVEC COMMUNICATION ET RETRANSMISSION AU CONSEIL	**Bernard FIOLEAU** -Yann LE GUEVELLO	
CHEMINS DE RANDONNEES	**Bernard FIOLEAU** - François GABILLET- Yann LE GUEVELLO- Yolande OLIVIER - Françoise HELIAS- Jessica TRIQUET - Sandrine JUHEL	
FOOT (terrains et vestiaires)	**Bernard FIOLEAU** - François GABILLET	
FLEURISSEMENT	**Bernard FIOLEAU** - Jean-Noël LE DROGO- Yolande OLIVIER - Sandrine JUHEL-	
COMMISSION APPEL D'OFFRES		
	Bernard FIOLEAU - Gilles DELANOE - Yann GUIGUEN	
		MEMBRES EXTERIEURS
BULLETIN MUNICIPAL - SITE INTERNET – COMMUNICATION –	**Marie-Annick LE BELLER** - Yolande OLIVIER- Jessica TRIQUET- Audrey AUFFRAY FAVRE- Sandrine JUHEL	Enora DANIEL - Marie-Noëlle BEAUMONT
AFFAIRES SCOLAIRES	**Marie-Annick LE BELLER** - Erwan L'HEREEC	
GESTION DU PERSONNEL DE	**Marie-Annick LE BELLER** - Erwan L'HEREEC	
FETES ET CEREMONIES (jumelage et associations)	**Marie-Annick LE BELLER**- François GABILLET - Jean-Noël LE DROGO - Yolande OLIVIER- Françoise HELIAS -Sandrine JUHEL - Audrey AUFFRAY FAVRE	
ANIMATION JEUNESSE - SECURITE	**Marie-Annick LE BELLER** - Erwan L'HEREEC- Sandrine JUHEL	
ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES (sauf FOOT)	**Marie-Annick LE BELLER**- Yolande OLIVIER- Jean-Noël LE DROGO - Françoise HELIAS - Sandrine JUHEL - Audrey AUFFRAY FAVRE	
RELATIONS AGRICOLES	**Marie-Annick LE BELLER**	
CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS	**Marie-Annick LE BELLER** - François GABILLET - Jessica TRIQUET	
FINANCEMENT DES PROJETS	**Gilles DELANOE** - Audrey AUFFRAY FAVRE	
FINANCES : BUDGET - DOB	**Gilles DELANOE** - Erwan L'HEREEC	
PRE - ETUDES PROJETS	**Gilles DELANOE** - Yann LE GUEVELLO	
PLH - CIL	**Gilles DELANOE**- Sandrine JUHEL	
RELATIONS COMMERCANTS ARTISANS + ECONOMIE	**Gilles DELANOE** - François GABILLET - Yann LE GUEVELLO	
AFFAIRES SOCIALES- ADMR - BANQUE ALIMENTAIRE - REPAS ANCIENS	**Gilles DELANOE** - François GABILLET - Marie-Noëlle RAUDE- Audrey AUFFRAY FAVRE- Yolande OLIVIER- Françoise HELIAS - Jessica TRIQUET- Sandrine JUHEL	
COMMISSION ATTRIBUTION DE LOGEMENTS	**Gilles DELANOE** - François GABILLET - Jean-Noël LE DROGO- Yolande OLIVIER- Françoise HELIAS	
COMMISSION REVISION LISTE ELECTORALE	**Gilles DELANOE** - François GABILLET- Yann LE GUEVELLO- Jean-Noël LE DROGO - Françoise HELIAS- Jessica TRIQUET- Sandrine JUHEL	
TOURISME	**Gilles DELANOE** - François GABILLET- Audrey AUFFRAY FAVRE- Jean-Noël LE DROGO- Sandrine JUHEL	

DELEGUES DE LORIENT AGGLOMERATION ET SYNDICATS

LORIENT AGGLOMERATION	**TITULAIRE**	**SUPPLEANT**
	LE DOUSSAL Pascal	Marie-Annick LE BELLER
MORBIHAN ENERGIES	**2 TITULAIRES**	
	Bernard FIOLEAU - Yann GUIGUEN	
SECURITE ROUTIERE	**1 TITULAIRE**	**1 SUPPLEANT**
	Marie-Annick LE BELLER	Erwan L'HEREEC
SIVU ECOLE DE MUSIQUE	**3 TITULAIRES**	
	LE BELLER Marie-Annick - L'Hereec Erwan - Marie-Noëlle RAUDE	
CNAS	**1 TITULAIRE**	
	Gilles DELANOE	
DEFENSE		
	Bernard FIOLEAU	
ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPEES		
	Bernard FIOLEAU - Marie-Noëlle RAUDE- Jessica TRIQUET - Sandrine JUHEL	
SYNDICAT EAU	Yann GUIGUEN	
GEMAPI	Yann GUIGUEN	



BUDGET

BUDGET PRINCIPAL – COMMUNE

Budget primitif 2020

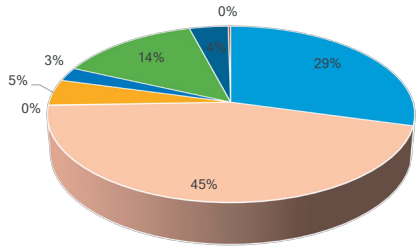
Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et sont à disposition du public pour consultation.

COMMUNE BP 2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	950 000.00€	**950 000.00€**	**2 520 000€**	**2 520 000€**	**3 470 000.00€**	**3 470 000.00 €**

Point sur la section de fonctionnement

Dépenses

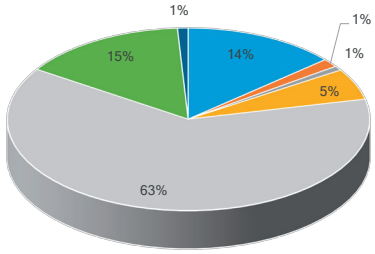
- L'instruction du droit des sols est assurée par Lorient Agglomération depuis le 01.07.2015
- Charges de personnel
- Enveloppe indemnités des élus : 4ème adjoint + conseillers délégués
- Numérotation des rues en campagne
- Curage des fossés
- Frais d'étude liaison douce



- 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL
- 012 CHARGES DE PERSONNEL
- 014 ATTENUATION DE PRODUITS
- 022 DEPENSES IMPREVUES
- 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS
- 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- 66 CHARGES FINANCIERES
- 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES

Recettes

- .Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés, seules les bases suivent une réactualisation
- Le budget primitif prend en compte le maintien des dotations de l'Etat



- 002 EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES
- 013 ATTENUATION DE CHARGES
- 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 70 PRESTATIONS DE SERVICES
- 73 IMPOTS ET TAXES
- 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
- 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Point sur la section d'investissement

Voirie

- Solde Programme de voirie 2019 + programme de voirie 2020 : aménagement de la rue du Levant (travaux et maîtrise d'œuvre)
- Éclairage public rue du Pales
- Lampes éclairage public
- Buses
- Etudes et acquisition terrain pour liaison douce
- Panneaux de voirie + coussins berlinois

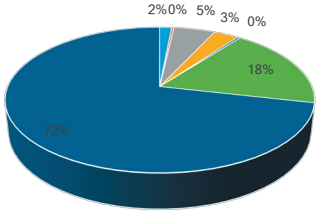
Groupe scolaire

- Prévision d'achats de meubles
- Prévision de changement du lave-vaisselle de la cantine

Opérations non individualisées

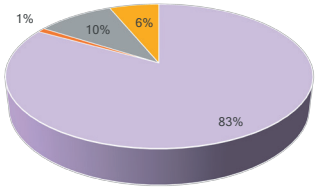
- Solde PLU + étude environnementale
- Achat du bâtiment au Foyer d'Armor +travaux aménagement commerce et local infirmier
- Prévision d'achats de terrains
- Construction d'un club house
- Études et début des travaux pour la salle polyvalente (dont VRD)
- Ordinateurs Mairie
- Prévision panneau affichage électronique
- Stores salle du conseil municipal
- Travaux chemins de randonnées
- Réparation cloche de

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- 020 DEPENSES IMPREVUES
- 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES
- 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 204 SUBVENTION EQUIPEMENT
- 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- 001 EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE
- 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- 10 DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES
- 13 SUBVENTIONS D'INVESTIS.



URBANISME

Club House



La construction du Club House est maintenant achevée. Il ne manque plus que les panneaux solaires qui devraient être mis en place en début d'année. Ils sont financés par Morbihan Energie, notre syndicat intercommunal d'électrification. La moitié de la production d'électricité sera reversée à la commune.



Financement du Club House :

Dépenses :	133909,23 € HT
Recettes :	Ligue 20000,00 €
	PST 30462,00 €
	DETR 54652,00 €
Autofinancement :	28795,23 € HT

Le « 14 »

Il y a 8 ans le souhait de l'installation d'un cabinet de soins infirmier et d'une épicerie, mettant en avant les producteurs locaux émergeait. Comme pour tout projet, entre souhait et finalité il y a un fossé, que nous sommes habitués à franchir.

Pour ne pas trahir les habitudes ce dossier a apporté son lot de déconvenue : retards au démarrage, finitions qui s'étalent dans le temps, problèmes de concessionnaires… Bref ! un dossier classique mais qui peut générer de l'angoisse.

On connaissait dans nos numéros d'urgence le 15, 17, 18 … et maintenant voilà pour les Calanais le « 14 ». Au 14 de la rue kreiz-kêr, si une crise vous prenait, vous y trouverez dorénavant le cabinet de soins infirmier, qui y a déménagé. Si par contre elle génère en vous un besoin de friandises ou de bons produits, Solenn vous accueille dans son épicerie flambant neuve. On souhaite donc à Solenn pour Kelan épicerie, Sylvie, Ysoline, Laëtitia, Lucile et Florence pour le cabinet infirmier l'épanouissement dans ces nouveaux locaux.

Sans oublier qu'il y a plein d'autres moyens de prendre soin de soi sur la commune : ostéopathe, les messages d'Eileen, réflexologue, sophrologue… déguster des gâteaux, crêpes, pizzas, changer de tête ou tout simplement aller boire un petit verre…

Total des dépenses de ces nouveaux locaux commerciaux 216 729,49 € HT



L'équipe du cabinet infirmier

Financement

PST	44 581 €
LEADER	42 467 €
Autofinancement	129 681.49 €



URBANISME



SALLE POLYVALENTE et CONTINUITE CYCLABLE

Ces deux dossiers suivent leur cours à un rythme « Covid 19 » qui évidemment ne correspond pas du tout à nos souhaits ni à nos attentes en terme de réalisation. Pour la salle, les appels d'offres ont déjà eu lieu et dès le feu vert de l'administration, les premiers coups de pelle seront donnés. Nous vous informerons de l'évolution des travaux concernant les dérangements de la circulation et du stationnement tant au niveau de l'école que sur la rue du Levant. Concernant la continuité cyclable, les propriétaires et la municipalité se sont concertés avant la mise en place du bornage. Le dossier suit son cours.

PLU



A noter sur l'année 2020, 15 demandes de permis de construire ont été déposées dont 8 pour des maisons d'habitation (3 au lotissement Parc Kreis), 24 déclarations préalables et 19 certificats d'urbanisme.

Le nouveau PLU (qui tient compte des lois Grenelle et Allure) a été adopté à l'unanimité du conseil municipal du 3 juillet 2020.

Après vérification des services de l'Etat et quelques corrections à apporter le plus rapidement possible, le nouveau document sera exécutoire dans son intégralité pour au moins les dix ans qui viennent.

Cependant, l'acceptation par les 25 communes de Lorient Agglomération d'un PLU Intercommunautaire (PLUI) en 2021 n'est pas aujourd'hui à exclure et entrainerait une possibilité de révision continuelle en harmonie avec les PLU des autres communes.

Cela offrirait ainsi une possibilité d'évolution permanente suivant certaines opportunités ou contraintes liées aux modifications législatives.

ETUDE CENTRE BOURG

Calan a été retenu à l'appel à projet (phase étude) concernant les centralités rurales en 2019. Nous avons enfin traversé cette période d'apathie qu'a constitué le confinement, les vacances d'été et une rentrée administrative compliquée, le dossier repart. Le nouveau calendrier est le suivant : lancement de l'appel d'offre, sélection d'un bureau d'études, délibération du conseil municipal.

L'étude sera donc réalisée sur 2021 avec une concertation maximum de la population. N'hésitez pas à y participer ! Cela concerne votre avenir de citoyen à travers :

- L'organisation générale future du bourg
- Les commerces et la chalandise
- La circulation (voiture vélos piétonne)
- Le sport et les associations
- La culture

Et donc un certain mode de vie à la « Calanaise ».

URBANISME

Lotissement Clos du Levant

Les dernières habitations du lotissement du Clos du Levant sont achevées, les travaux de finition du lotissement sont terminés. Les espaces communs, voirie, espace vert, éclairage public ont été cédés à la commune le 5 juin 2020, par le lotisseur BMJ IMMO.
Bienvenue à tous nos nouveaux habitants.



Lotissement Pont Er Groeiz

Un nouveau lotissement privé est en cours d'instruction auprès des services d'urbanisme de l'Agglomération.
Ce lotissement sera situé entre le chemin de la Fontaine et la rue du Pales au sud du lotissement des Chênes.



AMENAGEMENT FONCIER

Suite au conseil municipal du 02 octobre 2020, ont été élus en tant que membres titulaires pour l'aménagement foncier : Mrs Laurent Olivier, Pascal Lomenech et Joseph Le Boulch.

En tant que membres suppléants : M. Francis Guillemoto et Mme Josiane Le Moing.

Parmi les conseillers municipaux, ont été désignés, en tant que membre titulaire de la commission, M. Bernard Fioleau et membres suppléants, M. François Gabillet et Mme Yolande Olivier.

Ont été élu au sein du collège PQPN (Personnes Qualifiées en matière de faune, flore et de Protection de la Nature) :
Mrs Guy Rio et Alain Kernen en qualité de titulaires
Mrs Gilles Delanoe et René Kernen en qualité de suppléants.

Lotissement Parc Kreis



Les travaux de viabilisation de la 1ère tranche du lotissement privé Parc Kreis sont achevés, les maisons de ces 11 lots sont en cours de construction, certaines sont déjà habitées, et la 2ème tranche va pouvoir débuter.

URBANISME

Rue du Palès

En février 2020, nous avons réceptionné les aménagements de voirie effectués par l'entreprise Colas et l'édairage public mis en place par la SDEL Atlantis.
Ces travaux sont subventionnés par le Département pour la voirie et par Morbihan Energie pour l'éclairage.
La SDEL Atlantis a posé sept lampadaires à LED pour un coût de 32 824 € dont 22 977 € pour la commune, le reste étant subventionné par Morbihan Energie, notre syndicat d'électrification.





Téléphonie Mobile, Fibre Optique

Une antenne de téléphonie mobile a été installée à l'entrée du bourg, le long de la départementale, en venant de Kerchopine.

Cette antenne appartient à ORANGE, c'est le seul opérateur qui a décidé de venir sur la commune. Elle devrait couvrir les télécommunications dans un rayon de 3 kms. Normalement il ne doit plus y avoir de zones blanches sur la commune avec cet opérateur.

Pour la fibre optique, le village de Poulgourio, ainsi que les habitations de la rue an Avel riverains de Kerchopine, devraient profiter du déploiement de la fibre sur Cléguer.

De même pour 2021-2022, les habitations de Kergarenne, Kergrohennec, Manégoulanec, Manéméno, Kerlau et Cleherne devraient profiter du déploiement sur Plouay.

Il en est de même pour les habitations riveraines d'Inzinzac.

Le déploiement de la fibre ne suit pas exactement les limites géographiques de la commune, mais une nouvelle architecture des réseaux télécoms.

Tout le bourg devrait recevoir la fibre au plus tard en 2025.



Numérotation dans les villages

Aujourd'hui, seules les habitations du bourg ont un numéro. Toutes les habitations et entreprises dans les villages et lieux-dits de la commune vont se voir attribuer un numéro.

La numérotation se fera selon le système métrique, défini avec les services de la Poste. Ce système a le mérite d'éviter les numéros bis ou ter lors de constructions, de nouveaux logements dans l'avenir.

Toutes les personnes concernées recevront un courrier indiquant leur numéro attribué.

Ce courrier servira de justificatif pour toutes les administrations mais aussi pour les fournisseurs comme Edf, Véolia etc.

Cela est essentiel pour les services de Secours, la Poste, les livreurs, et aussi indispensable pour le raccordement à la fibre optique.

Ce système de numérotation déjà en service dans plusieurs communes permet de retrouver facilement les habitations concernées.

Il doit entrer en service fin d'année 2020, début 2021.



JEUNESSE

AFFAIRES SCOLAIRES

Le début d'année a été compliqué avec le « COVID », avec un confinement national à partir du 16 mars. Rapidement un accueil d'urgence à l'école a été mis en place pour le personnel soignant n'ayant pas de possibilité de garde.
L'accueil s'est fait avec une enseignante et du personnel communal volontaires.
La garderie et la cantine n'ont pu se faire, un panier repas a été proposé.
Conformément au protocole sanitaire établi, une seule classe a été utilisée, les jeux nominatifs, désinfectés tous les jours ainsi que les locaux ; une classe destinée à « l'isolement » en cas de suspicion. Le nombre d'enfants accueillis était très variable et adaptable au besoin des parents.
L'école a repris le 14 mai avec une capacité d'accueil limitée tenant compte des distances à respecter. Cela a nécessité un réaménagement complet des classes et de la cantine.
Le planning du personnel a lui aussi été modifié afin de permettre un accompagnement des enfants dans l'école, la désinfection les locaux plusieurs fois par jour, et c'est d'ailleurs pour ces raisons que les horaires de garderie ont été modifiés.
Des groupes d'enfants ont été mis en place pour les classes et la cantine rétablie sur inscriptions (places limitées).
La bonne collaboration entre l'école, le personnel et la mairie a permis de gérer au mieux les directives nationales très changeantes au début, avec la conscience des difficultés rencontrées par les familles pour la garde des enfants et la peur du virus.

Rentrée 2020-2021

Les effectifs restent stables et sont répartis en 6 classes, 55 maternelles (2,5 postes d'ATSEM) et 81 primaires.
Le protocole sanitaire a été allégé, sur le temps du midi, la cour reste divisée en 3 zones, et à la cantine, il y a deux services et les enfants mangent par groupe de classe.
Rappel : la garderie est ouverte de 7h15 à 8h50 et de 16h40 à 18h45.
1/2h= 0,90€, forfait 1h30=2,10€, chaque enfant ramène son goûter et sa boisson individuelle.
L'inscription à la cantine se fait par mail la veille et ce avant 10h : cantine @calan56.fr

ECOLE DU LEVANT

Difficile de passer sous silence cette année scolaire 2019-2020, malgré les nombreuses annulations de projets, crise sanitaire oblige... Les projets d'automne ont eu lieu comme prévu : rencontres sportives (cross de la solidarité, journée du sport avec le réseau CALACLE), spectacle de Noël pour les maternelles.
Les autres projets, qui étaient programmés plutôt sur le deuxième semestre de l'année scolaire, n'ont pas pu voir le jour. Toutefois la dynamique de l'école ne s'est pas éteinte pour autant, elle s'est exprimée différemment, au travers du numérique, puis du cumul numérique et organisation du retour à l'école des élèves en mai. Gros challenge d'adaptabilité, réussi pour tous : enfants, familles, équipe pédagogique et accueil périscolaire.
Des points très positifs à retenir en retour d'expérience : le partenariat très efficace entre la mairie et l'école pour gérer les accueils à l'école et en périscolaire pendant et après le confinement.



Et les mots d'encouragement et de remerciements de familles auprès de l'équipe enseignante qui mettent du baume au cœur !!

L'année scolaire à venir sera ponctuée d'activités, de sorties culturelles et sportives réalisées selon l'évolution de la situation sanitaire.

Un grand MERCI de toute l'équipe pédagogique à tous les partenaires financiers qui contribuent à la réalisation de ces projets, à savoir : les familles de l'école, l'amicale laïque, la municipalité et Lorient Agglomération.



JEUNESSE

Ecole de Musique

Le jardin musical pour les jeunes enfants a lieu cette année à l'école de musique (Covid-19 oblige), 5 enfants de Calan y participent et l'atelier est animé par Nathalie Ouptier un samedi par mois.

Participation des calanais, quelques chiffres :

- 8 instrumentistes
- 5 au jardin musical
- 1 en éveil musical

L'école propose des cours individuels de basse, batterie, saxophone, trombone, tuba, clarinette, flûte à bec, violon, sans oublier les chorales enfants-ados-adultes.

Il reste de la place, alors n'hésitez pas à contacter l'école : ecoledemusique56@orange.fr.

Calaquijeunesse

Confronté comme tout le monde aux contraintes liées à la crise sanitaire, l'espace jeunes a dû s'adapter pour proposer un accueil de qualité. Le programme des animations estivales est resté conforme aux règles de prévention : pas de mini-camp mais un maximum d'activités extérieures (kayak, accrobranche, jeu de piste, rallye selfie...) ou respectant les distanciations (escrime). L'espace jeunes reste ouvert aux jeunes à partir du CM2. Les temps d'accueils du mercredi et du vendredi permettent aux adhérents de se détendre autour de jeux de société ou d'activités sportives mais aussi de préparer les vacances suivantes. Contact : Philippe / 06 80 44 55 07 / animationcalan @ yahoo.com

World clean up day



Pour la deuxième année consécutive, la commune de Calan a participé le 19 septembre à l'opération World Clean Up Day (journée mondiale du nettoyage).

Si les participants ont été moins nombreux cette fois-ci, ils ont cependant eu la satisfaction de n'avoir qu'assez peu de déchets à ramasser dans les rues du bourg.

Les organisateurs sont heureux de constater que cette matinée a su mobiliser trois générations différentes (enfants, ados et adultes) et que le message véhiculé par ce type de manifestation rassemble.

MISSION LOCALE
réseaux pour l'emploi
Pays de Lorient

Mission Locale

L'équipe de la Mission Locale Réseaux pour l'emploi accueille, informe et accompagne les jeunes de 15 à 25 ans non scolarisés et à la recherche d'un emploi, d'un métier, d'une formation, d'un soutien ou tout simplement d'un conseil. En 2019, 9 calanais ont été accompagnés et 5 nouveaux se sont inscrits. La Mission Locale a pris possession de ses nouveaux locaux dans le bâtiment de la gare de Lorient. Téléphone : 02 97 21 42 05

Conseil municipal des enfants



Élu le 9 octobre dernier, le nouveau Conseil Municipal des Enfants s'est réuni une semaine plus tard afin d'être officiellement « installé » par Marie-Annick Le Beller, adjointe au Maire. Ils seront accompagnés par Jessica Triquet et François Gabillet tout au long de leur mandat de deux ans. Pour cette première année, les jeunes conseillers seront également épaulés, de temps en temps, par quelques élus enfants du précédent mandat.

Quelques idées ont déjà été exprimées au cours de cette première rencontre. Elles tournent généralement autour des thèmes de l'aménagement du bourg et des quartiers (structures de jeux, skate park, fleurissement, hôtels à insectes, sécurité routière...).

Elles seront étudiés lors des rendez-vous mensuels et permettront à ces enfants, âgés de 9 et 10 ans, d'appréhender toutes les dimensions d'un projet mais avec la ferme volonté d'être utile pour sa commune.

Les 11 élus : Téo BAYRAM, Dorian GUICHETEAU, Sacha GUIGUEN, Théo HENRY, Titouan LAJARGE, Elouann LARCHEVESQUE, Lauryne LE COUAZER, Aubin MAHO, Hugo MERCELLE, Clara PONTOIZEAU, Malo THIERRY.

CALAN EN IMAGES



8 mai 2020



11 novembre 2019



inauguration de Kelan épicerie



retour de la cloche





désherbage dans le cimetière







clos du levant



élection du conseil municipal des enfants 9-10-20



inauguration de la boite à ballons



terrain entrainement



Discours du conseil municipal des enfants lors des vœux 2020



voeux 2020



ASSOCIATIONS

AS Calan

La saison dernière a été compliquée pour tout le monde à cause de la Covid. L'équipe A est montée à l'échelon supérieure (D1).

Guillaume Grandvalet joueur au club depuis 2016, est le nouvel entraîneur. En espérant que l'équipe 1ère se maintienne en D1 l'année prochaine.

L'école de foot débute cette nouvelle saison sereinement. Cette année sont engagés deux équipes U11 et U13, une équipe de U15 et une de U17 au sein du groupement de jeunes du pays de Caudan avec la Stiren de Cléguer et Caudan sport.

Le club House, prochainement opérationnel sera le nouveau lieu de convivialité de l'AS Calan.

Sur un plan plus festif, la choucroute a été encore une réussite cette année, on vous attendra aussi nombreux début mars si les conditions sanitaires le permettent.

Calan-St Buryan



Notre voyage 2020 aurait dû se dérouler le week-end du jeudi de l'ascension. Malheureusement, un élément perturbateur inattendu, la Covid19, en a décidé autrement. Cet événement préparé avec soin par nos amis Anglais aurait dû être l'occasion de célébrer comme il se doit, le 30ème anniversaire du jumelage entre Calan et Saint Buryan en Cornouailles Anglaises. Il aurait également permis de remercier Théo Guillou, le fondateur de cette association, pour ses 30 ans de présidence ! Une retraite maintenant bien méritée au sein du jumelage. Rassurez- vous ce n'est que partie remise.

Notre enthousiasme n'en est que renforcé avec en prévision un nouveau voyage pour 2021, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

L'année 2020 n'a certes pas permis de rencontrer nos familles respectives, toutefois la réception de leur cadeau surprise nous a réchauffé le cœur. Ce très joli album photo, retraçant les différents événements de ces dernières années, est consultable en mairie.

Après la réunion d'Assemblée Générale du vendredi 11 septembre dernier, les membres du bureau élus sont :

- Président : David NOGRE
- Secrétaire : Aurélie CORPET
- Trésorier : Daniel TESSIER

De nouvelles familles françaises se sont manifestées, nous leurs recherchons activement des familles anglaises.



Calan-Soussane

L'association Calan Soussane a connu une année calme.

En raison de la pandémie, la vente de repas à emporter « Poulet Yassa » n'a pu avoir lieu ainsi que le départ de containers.

Bien que le Sénégal soit moins touché par la covid que la France, le village de Soussane a vu son école confinée. Fermée dès mars, seules les classes d'examen ont pu reprendre pour 2 mois. Rentrée prévue pour l'ensemble de l'école en novembre.

Pour compenser l'absence de recettes, l'association s'est lancée dans la vente de châtaignes mises à disposition gracieusement par Alain Le Floch. Les commerçants du bourg (boulangerie et épicerie) se sont impliqués dans cette opération.

Nous remercions notre généreux donateur ainsi que tous les vendeurs. Les finances de l'association vont permettre d'assurer comme les années précédentes les fournitures scolaires et des denrées pour la cantine en fonction des besoins. Prochainement des containers vont pouvoir à nouveau être acheminés à Soussane.

Salon des terroirs

L'édition 2020 du salon des terroirs a été fort appréciée par de nombreux Calanais et Calanaises, connaisseurs ou novices.

Les producteurs de vin, de canard, de pruneaux et de spécialités du sud- ouest ont déjà prévu de revenir en 2021 pour une 3ème édition.

Retenez donc les dates des samedi 20 et dimanche 21 février. Dégustation de leur production, repas préparés et servis par les producteurs, le samedi soir et le dimanche midi.

Venez les soutenir. C'est la vente directe de leur production, ils en ont bien besoin notamment après les périodes confinées que l'on a subies.

Rendez- vous à l' Espace Rencontre.

L'entrée est gratuite.

Société de chasse communale

La société de chasse communale compte 24 membres dont le Président René KERNEN

L'ouverture générale a eu lieu le 20 Septembre et la fermeture est programmée pour le 29 février sauf arrêté préfectoral contraire.

Les jours de non chasse (sauf si ce sont des fériés) sont les mardis et vendredis.

Association Sportive Calanaise Section Gymnastique



La section gymnastique de l'AS Calan a repris son activité en septembre. Elle suit le calendrier scolaire, il n'y a donc pas de cours pendant les vacances. Cette année nous avons accueilli 30 adhérentes de Calan et des communes voisines. Il n'y a pas de limite d'âge, cependant un certificat médical est exigé.

Les cours ont été interrompus pendant le confinement. Ils ont repris en mai. Nous avons apprécié les cours en l'extérieur et le beau temps.

Le cours du lundi matin de 9 h à 10 h a lieu à la salle de la mairie. Les deux autres séances se déroulent à l'espace rencontre (le lundi et le mercredi de 19 h à 20 h).

Depuis le mois de novembre les cours du lundi sont assurés par une nouvelle éducatrice diplômée Romane Guivarch. Marie-Odile Le Pichon continue les séances du mercredi. On y pratique des exercices variés : renforcements musculaires, travail des cuisses, fessiers, abdos et étirements à chaque séance. Les cours se déroulent en musique, dans une ambiance tonique et sympathique.

Pour nous contacter (même en cours d'année) :
Marie Thérèse Papapétros 02 97 33 26 93
Marie-Paule Stevens 02 97 33 28 00

Les Amis de Calan

L'année 2020 a été une année sans aucune activité, espérons que nous pourrons reprendre une vie normale en 2021, les dates sont déjà retenues.

Le programme est le suivant :
- Samedi 17 avril 2021
Courses enfants à partir de 14h à 16h dans le bourg,
12ème Course Nature à 17h30 sur un circuit de 12,5 Km,
A partir de 19h jambon à l'os cuit au feu de bois à la salle polyvalente.

- Dimanche 18 avril 2021
A partir de 13h courses cyclistes Féminines Minimes/Cadettes et Juniors /Séniors.
A 15h30 32ème Grand Prix Cyclistes Hommes sur le même circuit que les années précédentes.

- Fête foraine durant tout le week-end.

Le bureau des Amis de Calan est composé comme suit :

Président : Bernard Fioleau, Vice-président Maurice Le Cavil, Trésorier Olivier Peve, Secrétaire Manuella Laurance, Secrétaire adjointe Yolande Olivier.

Nous comptons sur votre participation, venez, courir, applaudir, déguster le jambon à l'os ou vous faire plaisir sur les manèges.

Amicale des parents d'élèves

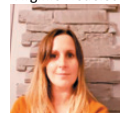
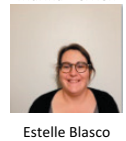
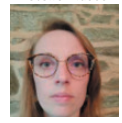
Cette année encore, l'amicale des parents d'élèves de l'école du Levant a mis en place des actions variées afin d'accompagner financièrement les projets de l'école : vente de sacs réutilisables, vente de citrouilles, stand gâteaux / crêpes / boissons au marché de noël ont rencontré un franc succès.

La situation sanitaire n'a malheureusement pas permis de maintenir la kermesse – événement majeur des actions de l'amicale.

Pour l'année scolaire 2020-2021, l'enthousiasme est toujours là et il nous faudra faire preuve d'imagination pour trouver de nouvelles idées afin de mener des actions adaptées aux règles de distanciation.

Les opérations traditionnellement menées se poursuivent, notamment la collecte de papier : nous encourageons tous les habitants de la commune à venir déposer leurs journaux, magazines et autres papiers sur le parking de la coiffeuse chaque 1er samedi du mois.

Les parents souhaitant apporter leur aide lors des temps forts pour rendre possible de futurs projets scolaires peuvent contacter les membres du bureau. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Poste	Titulaire	Suppléant
	Anicée Guidosse	Christophe Touzé
Président(e)		
	Virginie Nedelec	Marina Derrien
Trésorier(e)		
	Marie Maho	Estelle Blasco
Secrétaire		

Recensement de la population



Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 nos que nous connaissons et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.

Bilan du TELETHON à CALAN



Les bénévoles et les partenaires du TELETHON se sont retrouvés pour un pot offert par la municipalité.

A cette occasion, le bilan final a été présenté. Cette animation a permis de collecter la somme de 1150 € : 287 € par les animations mise en place par la commission « animation » de l'AS CALAN et 863 € pour la randonnée nocturne.

70 personnes se sont retrouvées pour cette randonnée suivi de la traditionnelle soupe de légumes, à la salle polyvalente.

Des boîtes pour les dons sont à disposition dans les commerces et la mairie



Bibliothèque

La bibliothèque depuis la rentrée de septembre 2020 propose le premier mercredi de chaque mois la découverte du monde des livres uniquement aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle. Ils étaient neuf lors de cette première rencontre qui a eu lieu le 7 octobre, avec un horaire adapté au rythme des tous petits, soit : de 10h30 à 12h.

Espérons que cela leur donnera le goût d'y revenir.

Des livres sont mis à disposition gratuitement, ils proviennent de dons de particulier ou par des achats et surtout par le prêt de la bibliothèque départementale. L'offre est faite pour adultes et enfants, avec un choix varié, du roman, des ouvrages documentaires, aux albums et BD pour enfants.

Heures d'ouverture : mercredi : 16h-18h30 et samedi : 10h30-12h

ATELIERS INFORMATIQUES



La commune en collaboration avec l'association Défis et la CPAM, a proposé des ateliers gratuits de formation et d'accompagnement à l'informatique et aux usages du numérique.

Ces ateliers se sont déroulés en octobre et novembre, dans la salle du conseil municipal :

* ateliers savoirs de base : 07-14-21-28 octobre

* ateliers smartphone / tablette : 04 novembre et 10 novembre (annulé - confinement)

Un Cabinet pour deux professionnelles à votre service

Nous avons la joie de vous recevoir, sur rendez-vous, pour vous accompagner dans la recherche d'un état de bien-être.

Dany COCHENNEC, Reflexologue faciale et plantaire,
06 63 89 37 76

Murielle LE SAUX, Sophrologue 06 61 75 74 28

La réflexologie utilise des techniques manuelles douces et naturelles. Elle se pratique via la stimulation de points et de zones reflexes.

La sophrologie est exclusivement verbale et non tactile. Elle combine des exercices qui travaillent sur la respiration, la décontraction musculaire et l'imagerie mentale.

Ces techniques d'accompagnement s'adressent à tou(te)s et constituent une aide efficace en cas de souffrance psychologique ou physique.

Au plaisir de vous y retrouver.

37 Rue Marc Le Floch -56240 CALAN

LE REPAS DU CCAS



Les doyens 2019 : Cosmos Di Paolo et Marie-Louise Guillemoto

Le repas des seniors 2019 s'est déroulé au restaurant « le vieux puits » à MESLAN

Malgré un contretemps inattendu qui a permis de goûter aux boissons du terroir Calanais, nos convives ont étés satisfaits de l'accueil et de l'ambiance de cette journée.

La municipalité a tenu à recevoir ses doyens pour un moment de détente. Nous avons eu le plaisir de recevoir «Didi» et Marie-Louise, Cécile n'ayant pu venir.

Pour 2020, au vu de la conjoncture le CCAS a décidé de supprimer le repas et d'offrir un colis à chacun en espérant pouvoir se retrouver l'année prochaine autour d'une table.



PRIX ZÉRO PHYTO

La loi Grenelle et toutes les lois sur l'environnement interdisent l'utilisation de produits phytosanitaires dans les communes sur tous les espaces publics.
Nous sommes engagés dans cette démarche, et n'utilisons aucun produit de traitement et incitons toute la population à bannir ces produits qui nuisent à la qualité de l'eau, entre autres.
Le Prix Zéro Phyto nous a été décerné par la Région lors du 21ème Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, le 30 janvier 2020 à Rennes.



Chemins de randonnée

De nombreux chemins de randonnée parcourent toute la commune. Une partie emprunte les routes communales. Des panneaux de signalisation routière ont été installés afin de sécuriser les randonneurs.
Une grande partie des chemins est dans le domaine privé, remercions les propriétaires qui nous laissent passer sur leurs parcelles et laissons les propres après notre passage. Sans leur accord nous n'aurions pas d'aussi beaux chemins.
Une nouvelle portion a été créée pour faciliter une liaison entre deux chemins existant pour diminuer les portions de route, et offrir une diversité dans les randonnées.
Le confinement a désorganisé l'entretien des sentiers. Il a repris en septembre.
Le rendez-vous a lieu le dernier samedi de chaque mois à 9h, place du four.
Merci à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.
Venez découvrir nos circuits et nos nouvelles jonctions.







CIDFF

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Morbihan

Le CIDFF (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) du Morbihan a pour objet de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes, de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de lutter contre les violences sexuelles et sexistes. A cette fin, l'association propose des permanences d'accueil, d'écoute et d'accompagnement dans les domaines du droit de la famille, de l'emploi et de la création d'activité, de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, etc… sur le territoire lorientais.

Pour tout renseignement : 0297635236 /http://www.cidff-morbihan.fr

Par ailleurs, sous l'égide de l'ETAT et de Lorient Agglomération, le CIDFF a mené une étude action sur la situation des femmes sur ce territoire. Une réflexion est en cours pour améliorer l'offre existante en matière d'accompagnement des femmes dans les problématiques qu'elles rencontrent, la rendre plus accessible et plus visible.

BRUITS ET TRAVAUX

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

-du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

-les dimanches et jours fériés de 10h à12h.

Par ailleurs, les travaux bruyants de chantier sont interdits tous les jours ouvrables de 20h à 7h ainsi que les dimanches et les jours fériés, excepté pour les interventions d'utilité publique d'urgence et les dérogations exceptionnelles. Pour le bien-être de votre voisinage, merci de respecter cette réglementation !

Extrait de l'arrêté préfectoral en date du 10 juillet 2014 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

ELECTIONS



Les élections départementales et régionales doivent se dérouler en 2021.

À savoir :

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin, la date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, l'inscription en ligne est généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire en Mairie ou directement par internet sur le site service-public.fr, et pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales sur l'adresse :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE *

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.

Les jeunes concernés sont donc invités à vérifier auprès de la Mairie ou sur le site indiqué ci-dessus *, qu'ils soient bien inscrits sur la liste électorale.

Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), la personne doit alors faire la démarche de s'inscrire sur les listes électorales.

Bureau de vote : Salle du conseil Municipal
Mairie -2 Place de l'église -56240 CALAN

La trêve hivernale

Elle débute le 1er novembre, pour se terminer au 31 mars 2020. Elle interrompt les expulsions locatives mais pas la procédure en résiliation de bail, ni celle relative au recouvrement des dettes locatives.

Pour plus d'information :

ADIL du Morbihan - Parc d'Activités de Laroiseau, 14 rue Ella Maillart 5600 VANNES- Tél : 02 97 47 02 30

Nouveaux paniers de basket



Les trois panneaux ont été changés par les services techniques.

Depuis le 1er Janvier 2016 , 1.8 tonne de textile a été collectée sur la commune de Calan, soit 1.6 kg/ habitant.



La collecte de textiles constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.

La fibre solidaire
RETRITEX
EMMAÜS ACTION OUEST

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Pourquoi un délai de 3 mois ? :

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches !

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

RAPPEL

Il est également rappelé qu'au titre de l'article L541-2 du code de l'environnement :
« tout producteur de déchets est tenu d'en assurer la gestion conformément aux dispositions de ce code ».
Tout dépôt de déchets verts est interdit en dehors de votre propriété et des pénalités peuvent être établies pour non-respect à la réglementation.



ETAT CIVIL

DU 01 NOVEMBRE 2019 AU 31 OCTOBRE 2020

NAISSANCES

BEGNIC Romy Armelle Nadine	née le 27/11/2019
COURTET Klervie Cathy Maribel	née le 20/12/2019
COURTET Aedan Clément Pierre	né le 20/12/2019
LE BOHEC Layana	née le 07/01/2020
LE PALLEC Séréna Laure Louise	née le 14/02/2020
MOËLLO Louise Gabrielle	née le 10/03/2020
GABILLET Léa Johanna Stéphanie	née le 05/06/2020
LE DELLIOU Diane Aurélie Kristell	née le 13/06/2020
GRONDIN Kalea	née le 30/07/2020
MARJANOVIC Juliette	née le 01/08/2020
RULLIER Corentin Pascal Claude	né le 17/08/2020
EVANNO Lola Annick Armande	née le 05/10/2020
LABAS Leeroy Samuel Médis	né le 06/10/2020

MARIAGES

LE FRANC Guillaume Yves avec GUILLEVIN Inès Marie Adrianne
le 08/08/2020

BOSCHER Maxime avec FRECHE Camille Estelle
le 08/08/2020

MEBROUK Alexandre Serge André avec CULOT Barbara
le 12/09/2020

DECES

GARNIER Philippe Louis Valentin - 23/01/2020
LE HYARIC André Julien Marie - 29/03/2020

Se pacser

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est ouvert aux couples de même sexe ou de sexe différent. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains papiers.

Qui peut conclure un Pacs ?

Les futurs partenaires doivent respecter toutes les conditions suivantes :

- Être majeur (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays)
- Ne pas être déjà marié, ni pacsé
- Ne pas avoir de lien familial direct avec l'autre partenaire

Où et comment faire la démarche ?

Vous devez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune de résidence commune, soit à un notaire.

En mairie

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs. Ils doivent avoir les documents originaux et leur pièce d'identité en cours de validité.

QRCODE du bulletin municipal

LOCATION DE SALLES

Tarifs :

- SALLE POLYVALENTE

1 journée : 180 €
Forfait 2 jours : 250 €

- ESPACE RENCONTRE

1 journée : 110 €
Forfait 2 jours : 160 €

Rappel des consignes de tri

Les déchets ultimes sont évacués en sacs fermés dans les containers extérieurs bleus ;
Les déchets bio en sacs verts fermés dans les containers verts ;
Les emballages, plastique, cartons,gobelets, nappes en papier, dans les containers jaunes.

HORAIRES MAIRIE

2 Place de l'église – 56240 CALAN
Tel : 02.97.33.33.85
contactmairie@calan56.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi : 9h-12h30
Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30
Mercredi et samedi : 9h-12h

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

Sous réserve de modifications en fonction de l'Etat Sanitaire

DATE	MANIFESTATION
JANVIER	
vendredi 22	Galette des Rois du jumelage
samedi 30	Galette des Rois de l' AS Calan
FEVRIER	
Du 20 au 21	Salon des terroirs
	Choucroute de l'AS Calan
MARS	
vendredi 19	AG du comité de Jumelage Calan/St Buryan
samedi 20	Repas de la société de chasse
dimanche 21	Commémoration de la fin de la guerre d' Algérie
du 20 au 30	Semaine des alternatives aux pesticides
AVRIL	
samedi 17	Courses enfants,12 ème course nature, repas jambon à l'os.
dimanche 18	31 ème Grand prix cycliste, fête foraine
MAI	
samedi 8	Commémoration de la fin de la guerre 39-45
	Portes ouvertes école du Levant
samedi 29	Tournoi de foot de l'AS Calan
JUIN	
vendredi 11	Rando pique-nique
vendredi 18	Fête de la musique
	Fête de l'école + repas
samedi	AG de l' AS Calan
JUILLET - AOUT	
SEPTEMBRE	
vendredi 3	Assemblée générale de la chasse
samedi 4	Repas des agriculteurs
vendredi 10	Réunion Comité de Jumelage
samedi 11	Repas de l'Association Calan-Soussane
dimanche 19	Journée de patrimoine
OCTOBRE	
samedi 16	Repas du Comité de Jumelage
NOVEMBRE	
jeudi 11	L'Armistice , monument aux morts
vendredi 26	Assemblée générale des Amis de Calan
DECEMBRE	
vendredi 03	Téléthon
samedi 04	Repas du CCAS
dimanche 12	Marché de Noël



A NOTER

Gym les lundis et mercredis à l'Espace Rencontre de 19h à 20h et les lundis matin à la mairie (salle du conseil) de 9h à 10 h